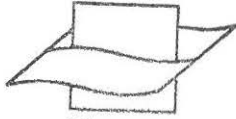


17221



Vlaams Instituut voor de Zee
Flanders Marine Institute

Extrait des Annales de la Société Royale Zoologique de Belgique

TOME LX, 1929

SUR LA PRÉSENCE
de l'*Arachnactis albida* SARS
DANS LE SUD DE LA MER DU NORD

PAR

E. LELOUP

Aide-naturaliste au Musée Royal d'Histoire Naturelle, Bruxelles

Le 6 février 1906, lors d'une pêche pélagique, le filet Nansen a ramené de nombreuses larves de Cérianthaires qui furent toutes déterminées comme *Synarachnactis bournei* (FOWLER). Cette pêche fut pratiquée sur la côte anglaise par 52°02' lat. N. et 1° 40' long. E. Le filet descendu au fond de la mer, à 27 mètres, fut remonté à la surface.

En faisant la révision de ce matériel, notre attention fut attirée par une toute jeune larve de Cérianthaire dont la forme et les proportions en font une espèce absolument différente de la *Synarachnactis bournei* (FOWLER).

Cette larve présente une colonne cylindrique de 0,5 mm. de hauteur. La colonne s'amincit vers le pôle aboral arrondi. Elle porte quatre tentacules marginaux aussi longs qu'elle-même et pigmentés à leur extrémité libre. Ces deux paires de tentacules marginaux (¹TT¹, ²TT²) se dirigent vers le dehors ; ils sont disposés dans un plan perpendiculaire à l'axe oro-aboral, de sorte que la larve offre l'aspect d'une étoile à quatre branches. Toutefois, en arrière du deuxième tentacule marginal droit (T²) une légère saillie digitiforme indique la présence d'un troisième tentacule marginal droit, le T³. De plus, un mamelon pousse de chaque côté de l'actinostome : c'est l'indice de la première paire de tentacules labiaux (¹tt¹). D'autre part, cette larve ne présente aucune trace de tentacule médian (ni labial, ni marginal).

Cette courte diagnose permet de caractériser nettement cette larve comme *Arachnactis albida* SARS.

Il faut remarquer que cette larve constitue un stade intermédiaire entre le stade I d'Ed. VAN BENEDEN (fig. 1 et 2, pl. XVII, *Archives*

de Biol., 1923, hors série) et le stade II (fig. 3, pl. XVII, id.). En effet, notre exemplaire présente 5 tentacules marginaux, alors que le stade I d'Ed. VAN BENEDEN en possède 4 et le stade II, 7. C'est la première fois que l'*Arachnactis albida* SARS est signalée si bas dans le Sud de la mer du Nord. G. BOURNE (1920, *Quat. Journ. of mic. Science*, p. 33) a noté la présence de cette espèce, en août 1911. par une latitude beaucoup plus méridionale encore. Seulement, cette station se trouve dans l'Atlantique par 51°27' lat. N. et 11°51' long. W. D'autre part, on sait que le centre de dispersion de l'*Arachnactis albida* SARS se trouve dans l'Océan Atlantique entre les îles Hébrides, Faroë et Shetland. Toutefois, la présence de notre larve par 52°02' lat. N. et 1°40' long. E. se comprend aisément si l'on examine le régime des courants moyens qui existe en février dans la mer du Nord, et qui fut établi par G. BÖHNECKE (1922, *Veröff. Inst. für Meereskunde*, fig. 24). On voit un courant qui vient du Nord et qui longe les côtes anglaises jusqu'à l'entrée du Pas-de-Calais. C'est ce courant côtier qui a amené l'*Arachnactis albida* SARS au point où nous la signalons.

Musée Royal d'Histoire Naturelle.